

COLLEGE CONDORCET

MODE D'EMPLOI

2015 / 2016



Collège Condorcet
61 rue d'Amsterdam
75008 Paris

Téléphone : 01 53 20 69 20

Site : clg-condorcet.ac-paris.fr
Email : ce.0751791P@ac-paris.fr

Site FCPE Collège Condorcet : http://www.cpe75.org/spip/-08-College-Condorcet
Email : fcpecollegecondorcet75@yahoo.fr

TABLE DES MATIERES

Allô enfance en danger

Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger
Téléphone : 119 (appel gratuit 24h/24) ou www.allo119.gouv.fr

Planning Familial
Centre Curnonsky
21 rue Curnonsky
75017 Paris
Téléphone : 01 48 88 07 28

EMIPS
Information sur les risques liés au VIH, sur l'éducation à la sexualité et sur la prévention des grossesses non désirées ou non prévues
3, rue de Ridder
75014 Paris
Téléphone : 01 58 14 30 60
Site : www.paris.fr rubrique santé

A nos lecteurs

Ce guide que nous savons imparfait, a été rédigé et édité par des parents pour les parents et les élèves du collège Condorcet, sans aucune subvention autre que notre temps et notre goût du bien commun.

N'hésitez pas à nous signaler les erreurs, approximations, absences que vous pourriez y trouver. Nous y remédierons dans la prochaine édition.

Toute suggestion est bienvenue et l'équipe de rédaction ne demande qu'à s'étoffer.

Bonne rentrée à tous !

Adresses utiles

Documents et service FCPE
FCPE (Fédération des Conseils des Parents d'Elèves)
108-110, avenue Ledru-Rollin
75544 Paris Cedex 11
Tél. : 01 43 57 16 16 www.fcpe.asso.fr

FCPE-CDPE (Conseil départemental des parents d'élèves de l'enseignement public de Paris)
14, rue d'Astorg
75008 Paris
Tél. : 01 42 65 05 98
Service aux familles : www.fcpe75.org

CIO du 8ème et 16ème (Centre d'information et d'orientation)
14 avenue Boylesve
75016 Paris

CIDJ (Centre d'information et de documentation jeunesse)
101, quai Branly
75015 PARIS
Tél. : 01 44 49 12 00 www.cidj.asso.fr

ONISEP

Tout sur les études, de la 6ème à l'apprentissage, l'orientation, les établissements, les concours, les métiers… Possibilité de dialoguer en direct avec un conseiller, par téléphone ou par tchat.
Téléphone : 01 77 77 12 25 (du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, appel non surtaxé) ou www.monorientationenligne.fr
Renseignements sur l'ONISEP : www.onisep.fr

Jeunes violences écoute

Des conseils et une écoute attentive pour les enfants et adolescents victimes ou témoins de violences scolaires, injures, racket…
Tél. : 0800 20 22 23 (appel anonyme et gratuit), 01 44 93 30 75 depuis un portable (appel anonyme, non surtaxé) ou www.jeunesviolencesecoute.fr

VIE SCOLAIRE

Vos principaux contacts

LE COLLEGE :

Principal : M. Cagniart
Principal adjoint : M. Le Dily
Gestionnaire : Mme Chavannes

Conseillers Principaux d'Education (CPE) :
Mme Pelizzari (5ème et 3ème)
M. Herry (6ème et 4ème)

Assistante sociale : Poste supprimé ; Se renseigner auprès de sa mairie d'arrondissement ou auprès du rectorat
Conseillère d'orientation : Mme Altier-Nègre
Infirmière : Mme Marco
Documentaliste : Mme Tattegrain

Secrétariats administratif et d'intendance :
Mme Cointre, Mme Mohamed-Ahmed, Mme Nille

10 assistants d'éducation

Site du collège : clg-condorcet.ac-paris.fr

Adresse mail : ce.0751791P@ac-paris.fr

Le Principal, le Principal adjoint, la Gestionnaire, la Documentaliste, la Conseillère d'orientation reçoivent les parents sur rendez-vous (01 53 20 69 20).

Les Conseillers Principaux d'Éducation peuvent également vous accueillir la semaine sur rendez-vous (01 53 20 69 20).

Le collège est fermé le samedi.

La FCPE collège Condorcet :

Président : Zahir Idir
Vice-Président : Jean-Robert Lannaud
Secrétaires : Claire Heuzé et Axelle Madelin
Trésorière : Emmanuelle Probst

Tél. : 06 15 34 15 62
Contact mail : fcpecollegecondorcet75@yahoo.fr

L'équipe pédagogique

54 professeurs et 1 documentaliste dispensent un enseignement aux 27 classes du collège. La liste des professeurs de chaque classe est communiquée aux élèves le jour de la rentrée, avec l'emploi du temps de l'élève. Elle figure au cahier de correspondance.

2 réunions d'information entre les professeurs et les parents se tiendront durant l'année : la première fin septembre sera l'occasion de rencontrer l'ensemble des professeurs et l'autre en janvier (sur convocation individuelle).

Et encore beaucoup d'autres...

Et bien sûr, le collège ne pourrait pas fonctionner sans toutes les personnes qui participent, au quotidien, à l'ensemble des tâches administratives, aux travaux d'entretien ou qui s'activent aux cuisines pour accueillir les 720 demi-pensionnaires.

Enfin, à l'entrée du collège, Mmes Beral et Lyfoung assurent la permanence téléphonique et l'accueil de tous.

Nous n'avons guère l'occasion de rencontrer tous ces personnels qui travaillent dans l'ombre, mais qui participent grandement à assurer aux élèves un accueil de qualité.

Qu'ils en soient ici remerciés.

Assurance scolaire

Elle est recommandée mais s'avère obligatoire dans le cadre des activités facultatives, proposées par l'établissement et pour le trajet domicile-collège-domicile.

Vous êtes invités à vous renseigner auprès de votre compagnie d'assurance afin d'y souscrire un contrat.

La garantie individuelle étant utile en cas d'accident, La FCPE recommande la Mutuelle assurance élèves (MAE). Un formulaire de souscription vous a été adressé en début d'année avec la documentation relative aux associations de parents d'élèves.

La FCPE au collège Condorcet

La FCPE collège Condorcet accueille et informe régulièrement l'ensemble des parents :

• Par la disponibilité de ses adhérents et de ses représentants qui vous renseignent tout au long de l'année.

• Par ses réunions mensuelles qui permettent à tous de s'exprimer librement, d'échanger et de débattre. De nombreux parents participent à ces réunions qui constituent un lien concret entre le collège et les familles.

• Par des documents et des publications : la FCPE s'efforce d'informer les parents le plus régulièrement possible sur les questions importantes de la vie scolaire, par des fiches pratiques (conseil de classe, orientation…) et par le présent guide.

La FCPE est membre du Réseau Education Sans Frontières (RESF).
La FCPE Condorcet peut écouter, soutenir, orienter et aider les familles du collège, si besoin.

Notre site Internet : www.cpe75.org/spip/-08-College-Condorcet
Notre adresse mail : fcpecollegecondorcet75@yahoo.fr

Il s'agit essentiellement d'une mise en valeur patrimoniale, culturelle et artistique de l'établissement.

L'aide aux familles

Outre l'Allocation de rentrée scolaire versée par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) sous conditions de ressources, il existe des aides gérées par les établissements scolaires, comme le Fonds Social Collégien ou la Caisse de solidarité alimentée par la participation volontaire des familles.

Pour bénéficier de l'aide, vous pouvez vous adresser au Chef d'établissement ou aux CPE . Pour la caisse de solidarité, rapprochez-vous du représentant des parents d'élèves. Le nom et les coordonnées du correspondant parent est affiché à l'entrée du collège.

Il existe plusieurs aides destinées aux familles en difficulté :

• Les bourses du collège. Le dossier de demande doit être retiré auprès du collège dans les trois premières semaines de la rentrée (barème sur le site du collège).

• Le Fonds Social Collégien (qui permet d'obtenir une aide exceptionnelle pour les fournitures scolaires, les voyages scolaires…) Ces aides sont accordées sous conditions de ressources.

• La Caisse de Solidarité. Les fonds disponibles permettent la mise en place de tarifs dégressifs, en fonction du quotient familial, pour toutes les activités scolaires et extrascolaires pour lesquelles une participation financière est demandée aux familles : voyages, sorties durant ou en dehors du temps scolaire, activités sportives au collège...

Le correspondant parent est votre interlocuteur.

Les effectifs

L'effectif du collège est d'environ 810 élèves répartis en 4 niveaux :
7 divisions en 6ème , 5ème , 3ème et 6 divisions en 4ème.

La cantine

La plupart des élèves sont demi-pensionnaires.

Afin de permettre à tous de déjeuner, 2 services sont mis en place :
- Les 4èmes et 3èmes : de 12h10 à 13h10
- Les 6èmes et 5èmes : de 13h10 à 14h10

Chaque classe déjeune par ordre de passage, différent chaque jour.
Si l'élève arrive en retard, il déjeune en fin de service.

Les tarifs de la cantine sont fonction du quotient familial établi par la CAF ou la DASCO (25 boulevard Bourdon 75004 Paris). Jours et horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le justificatif du quotient familial devra impérativement et rapidement être transmis au collège pour le paiement de la cantine. Sans remise de justificatif, la famille est facturée au tarif maximum. Le paiement se fait trimestriellement. Information disponible sur le site du collège et de la Mairie de Paris.

Le Foyer Socio-Educatif (FSE)

Association régie par la loi de 1901 et composée de membres de l'établissement et de parents bénévoles. Elle est indépendante du collège.

Le FSE subventionne les voyages scolaires et les sorties pédagogiques, il propose des activités éducatives et gratuites aux collégiens, au moment de la pause méridienne.
Activités : échec, théâtre, atelier musical, atelier cinéma, art et informatique…
La cotisation annuelle est facultative. Elle est modulable à partir de 10 euros par enfant, elle est proposée à l'ensemble des élèves du collège, en début d'année.
Le FSE organise la journée des talents en fin d'année.

L'Association Sportive (AS)

L'animation de l'Association sportive est assurée par les 5 professeurs d'EPS du collège. La cotisation annuelle est de 30 euros. **Elle peut être prise en chargepar la caisse de solidarité, selon votre tarif de cantine** (se renseigner auprès des professeurs d'EPS).

Les activités ont lieu au collège, excepté pour la natation (Piscines Georges Drigny rue Bochart de Saron, Paris 9ème et Beaujon, allée Louis de Funès, Paris 8ème).

Activités : GRS, tennis de table, natation, basket, escalade…

Un planning sera disponible rapidement sur le site du collège.
Inscription mercredi 16 septembre 2015 à 13h au collège.

Aucun service de cantine n'est assuré le mercredi. Les élèves ont néanmoins la possibilité d'apporter leur repas pour déjeuner, en attendant le début des activités.

Le Centre de Documentation et d'Information (CDI)

Ouverture : 8h30 - 16h30

Possibilité de faire des recherches, d'emprunter des livres et de faire des photocopies (10 cts l'unité).

Le CDI dispose d'une importante collection de brochures sur l'orientation, les filières de formation et les métiers, notamment celles de l'ONISEP.
Les parents des élèves de 3ème peuvent venir consulter les brochures ONISEP pendant les heures d'ouverture.

Le fonds documentaire du CDI est disponible sur le site du collège clg-condorcet.ac-paris.fr rubrique e-sidoc.

Les élèves peuvent venir au CDI dès 8h30, même lorsqu'ils commencent leurs cours à 9h ou 10h.

Les projets scientifiques et artistiques

- Les projets scientifiques pour les élèves

Les projets sont conduits avec le lycée Condorcet pour un groupe de 12 lycéens, 12 collégiens en particulier 2 unités de recherche situées à l'hôpital Bichat et 2 unités de recherche à l'hôpital Lariboisière.
Les élèves participent – d'octobre à juin – aux travaux d'équipes de recherche. Ils présenteront le travail accompli en juin.

- Les projets artistiques et culturels

- Le Club Manga et culture japonaise.
- Atelier : connaissance de l'actualité pour découvrir la complexité du monde et développer les qualités d'analyse et de synthèse.
- Journal du collège.
- Initiation à la découverte de la robotique pour les classes de 6ème.
- Atelier artistique sur le thème des mythologies antiques et leurs réécritures contemporaines (1 classe de 3ème est concernée).
- Classes à PAC (Projets Artistiques et Culturels) : travail en interdisciplinarité.
- Atelier : théâtre en collaboration avec la maison du geste et de l'image, destiné aux élèves de la 6ème à la 3ème.
- Le livre dans tous ses états : projet artistique sur le thème du livre des 5èmes.
- Collège et cinéma : en partenariat avec l'association des cinémas indépendants pour les classes de 4ème et 3ème.

La journée des Talents

Pour fêter la fin de l'année, le FSE propose aux élèves du collège de mettre en avant leurs passions à travers une journée d'exposition des talents.
Les cours sont supprimés et remplacés par des activités festives.
Les élèves peuvent venir déguisés.

La visite insolite du collège

La FCPE organise une visite du collège ponctuée d'interventions musicales et théâtrales. Elle permet aux parents de (re) découvrir le collège, d'en montrer les trésors insoupçonnés ainsi que d'en raconter la vie cachée qui l'anime.

- Le stage en entreprise

Les élèves effectueront un stage en entreprise en 3ème. Ce stage d'observation a pour but de sensibiliser les élèves au monde du travail, de bénéficier d'une expérience concrète et de les aider à bâtir leur projet personnel de formation. D'une durée de 5 jours, il se déroulera du 23 au 27 novembre 2015 et fera l'objet d'une présentation orale. L'élève s'appuiera sur une note synthétique qu'il aura préparée.

- Le forum des métiers

Le collège organise chaque année un forum des métiers qui permet aux élèves de 3ème, de découvrir un large éventail de métiers. Un grand nombre de parents d'élèves y participent chaque année.

Il se tiendra au collège fin janvier 2016.

Voyages scolaires

3 échanges ont été présentés en Conseil d'administration (Allemagne, Russie et Italie). L'échange avec l'Italie est conditionné par l'arrivée du nouveau professeur d'italien. Un voyage culturel en Grèce, à l'initiative du professeur de grec est organisé pour les élèves de 3ème. Un voyage en Bourgogne est organisé pour les latinistes de 4ème. Une réunion d'information est organisée par les professeurs après le début de l'année scolaire.

Le parcours artistique et culturel de l'élève s'élabore de la 6ème à la 3ème. Il est pris en charge de manière transdisciplinaire par les équipes pédagogiques. Un parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel de la 5ème à la 3ème est pris en charge par le professeur principal.

Un parcours citoyen est mis en place. Un nouvel enseignement civique et moral sera dispensé dès cette rentrée à tous les élèves.

La FCPE Condorcet milite pour que les élèves puissent faire au moins un voyage lors de leur passage au collège et que le prix en soit accessible pour tous les parents.

Le Comité d'Education Santé et Citoyenneté (CESC)

Le programme d'éducation à la santé et à la citoyenneté est piloté par l'infirmière du collège et le Principal adjoint.

Des interventions de professionnels (CPAM, commissariat du 8ème, Comité de Paris contre les Maladies Respiratoires, le Planning Familial, les associations La Corde raide, e-Enfance, La Ligue contre le Cancer, l'EMIPS, Ambassadeur de la Défense des Droits des Enfants...) ont lieu dans toutes les classes.

Tous les élèves du collège participent au dispositif DIESE (Dispositif informationnel des environnements de santé des élèves).

Interventions en 6ème :
- Sur le thème de la prévention du tabac et le racket (Ligue Contre le Cancer et la mission de prévention et de communication du commissariat).
- Alimentation et diététique (par le professeur de SVT).
- Lutte contre le harcèlement et Initiation au droit (Association Initia Droit).
- Défense des droits des enfants (Ambassadeur de la défense des droits des enfants).

Interventions en 5ème :
- Estime de soi (La Corde Raide) et prévention contre le harcèlement.
- Prévention tabac (équipes pédagogiques).
- Addictions numériques (Association e-Enfance).
- Défense des droits des enfants (Ambassadeur de la défense des droits des enfants).

Interventions en 4ème :
- Consommation, excès, où commence le risque ? (La Corde Raide).
- Les bonnes attitudes de prévention (Ligue Contre le Cancer).
- Le sommeil (Réseau Morphée).

Interventions en 3ème :
- Education à la sexualité / IST et prévention SIDA (EMIPS).
- - Consommation, excès, où commence le risque? (La Corde Raide).

- Pour les 4èmes et 3èmes, une fois/mois : maladies respiratoires (Comité de Paris)

La réunion du CESC aura lieu le 17 septembre 2015 à 17h30 et est ouverte aux parents.

FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

Le Conseil d'Administration

C'est le lieu où sont discutées et votées les décisions importantes de la vie du collège.

Dans le cadre général défini par le Ministère de l'Éducation Nationale, le collège développe sa propre politique liée à son projet d'établissement et à ses choix pédagogiques (options de langues, soutien scolaire, voyages, échanges…)

Il adopte le budget et le règlement intérieur.

Présidé par le Chef d'Établissement, il est composé de membres de l'équipe éducative (Principale adjointe, CPE, gestionnaire), 3 représentants des personnels administratifs et de service , 7 représentants des enseignants, 3 représentants des élèves (élus par les délégués des classes), 7 représentants des parents d'élèves (élus par les parents d'élèves), des représentants de la Ville et du Département et des personnalités qualifiées. Peuvent également y être conviés un autre CPE, le médecin scolaire et l'assistante sociale et toute personne pouvant être entendue suivant les sujets abordés.

Chaque année en octobre, les parents d'élèves élisent leurs représentants au Conseil d'Administration.
Ils sont au nombre de 7 et la répartition des sièges (calculée au prorata du nombre de voix recueillies et proportionnelle au plus fort reste) se fait entre les deux associations de parents d'élèves.

Il est donc indispensable que les parents d'élèves participent massivement à l'élection de leurs représentants.

Cette année, les élections auront lieu le vendredi 9 octobre 2015.
Possibilité de voter directement au collège ou par procuration.

Une permanence sera assurée au collège, de 8h30 à 16h30.

L'année de 3ème

- Le Diplôme National du Brevet (DNB)

Il se présente en fin de 3ème et sanctionne le premier cycle du secondaire.
Il ne conditionne pas le passage en seconde.
Il est validé par un contrôle continu dans toutes les matières. L'examen final qui se déroulera la dernière semaine du mois de juin 2016 et comportera 4 épreuves : mathématiques, français, histoire et géographie plus une épreuve orale en histoire des arts.

La maîtrise du socle commun est une condition d'obtention du DNB.

Il est préparé par un brevet blanc organisé les 15 et 16 mars 2016.
Pour plus de précision sur la prise en compte des résultats, consultez le professeur principal.

- AFFELNET

L'affectation en seconde générale ou technologique dans l'Académie de Paris est informatisée via le système AFFELNET.

En mai, en concertation avec votre enfant, vous formulerez 8 vœux de lycée, qui seront saisis par le collège avec les éléments propres à votre enfant (proximité géographique, résultats scolaires…)
A chaque critère correspond un nombre de points qui permet d'affecter l'élève sur les places disponibles dans les établissements demandés.

A la fin de la dernière épreuve du brevet, vous connaîtrez l'affectation de votre enfant.

Des réunions d'information auront lieu en cours d'année afin d'informer, conseiller et aider les élèves et les parents du collège dans leurs choix.

La FCPE collège Condorcet organise une première réunion d'information au 1er trimestre puis une seconde rencontre avec les parents des lycéens du district vers la fin du 2ème trimestre.

• Prenez le temps nécessaire pour lui expliquer l'organisation et les méthodes appliquées par les enseignants.
Éclairez et relativisez toutes les rumeurs qu'il ne manquera pas de vous rapporter, notamment à propos de certains enseignements (les initiés de 5ème se font parfois une joie d'impressionner les nouveaux du haut de leur expérience).
• Des heures d'accompagnement personnalisé de l'élève sont prévues en français et en mathématiques (1 h/semaine). La décision de faire participer certains élèves à ces ateliers de soutien appartient à l'enseignant et est fonction des acquisitions de chacun. Nous vous encourageons à suivre les recommandations des professeurs pour l'accompagnement scolaire.

Vous êtes informé par le carnet de correspondance de la nécessité de participer ou pas à cet accompagnement.

• Montrez-lui comment bien utiliser son cahier de texte (vivement recommandé en 6ème), comment organiser son travail à l'avance. Apprenez-lui aussi à prévoir et à s'organiser avec ses camarades pour déterminer chaque jour ce qu'il doit apporter dans son cartable, pour les cours eux-mêmes ou pour travailler pendant les heures de permanence, tout en veillant à ne pas trop l'alourdir. Un emploi du temps matériel est mis en place avec le professeur principal afin d'aider l'élève à n'apporter que les fournitures nécessaires.
• Un accompagnement éducatif à caractère culturel, sportif, linguistique et d'aide à l'orientation est conduit au collège.
• Études surveillées le matin à compter de 8h10 et le soir à 16h30.

Les premières semaines, accompagnez-le pas à pas dans la découverte de son nouvel environnement scolaire !

• Consultez son Carnet de Correspondance chaque soir. Vérifiez que vous avez complété et signé les différents documents qui vous sont remis. Soyez précis et attentifs, il le deviendra aussi.
• En début d'année, chaque professeur donne aux élèves des conseils adaptés à la discipline qu'il enseigne. Commentez avec votre enfant ces fiches méthodologiques et assurez-vous qu'il les a bien comprises.
• Aidez-le dans la démarche vers l'autonomie et supervisez son travail au premier trimestre, quitte à lui lâcher la bride ensuite si tout se passe bien.
Pour les devoirs, veillez en particulier à ce qu'il suive les consignes.

La Commission Permanente et le Conseil de Discipline

La Commission Permanente est une émanation du Conseil d'Administration qui travaille en groupe restreint. Elle prépare les questions qui sont soumises au Conseil d'Administration. Elle se réunit pour mener à bien toutes les consultations utiles, notamment auprès des équipes pédagogiques.

Un Conseil de Discipline peut être tenu, instance distincte de la Commission Permanente.

Des parents d'élèves élus au Conseil d'Administration sont représentés dans chacune de ces deux instances.

Le Conseil de la Vie Collégienne

Le Conseil de la Vie Collégienne est une instance consultative composée d'élèves élus. Il s'agit d'un lieu de dialogue et d'échange entre ses membres, permettant aux élèves d'être force de proposition.

Les Conseils de Classe

Le Conseil de Classe est l'institution clé de la vie du collège. Il est le lieu où, une fois par trimestre, l'ensemble des partenaires de la communauté éducative se penche sur la situation scolaire de chaque élève pour en dresser un bilan et l'aider dans son projet personnel de formation.

Par ses parents délégués aux Conseils de Classe, la FCPE est votre porte-parole auprès de l'équipe pédagogique, en particulier des professeurs.

Les parents d'élèves délégués

A l'approche du Conseil de Classe du 1er trimestre, le Chef d'établissement valide la liste des parents d'élèves délégués au Conseil de Classe, en accord avec chaque association de parents d'élèves représentée au collège.

Ces parents représentent, une fois nommés, tous les parents de la classe et participent aux 3 Conseils de Classe de l'année.

A la FCPE, les parents d'élèves délégués se réunissent après la tenue des Conseils de Classe pour faire le point par niveau. Les délégués de niveau (institution propre à la FCPE) rassemblent les informations concernant toutes les classes de même niveau afin d'avoir une vue d'ensemble et d'en établir une synthèse.

Il est très important que chaque classe ait un délégué de parents d'élèves. Son statut de représentant des parents t d'élèves apporte un éclairage complémentaire à la réflexion de l'équipe pédagogique. Il recueille les opinions des élèves délégués et développe avec les parents d'élèves de la classe échanges et réflexions en amont et en aval des Conseils de Classe. Il contribue à l'harmonisation des relations élèves-parents-professeurs.

Sur le site de la FCPE du Collège Condorcet figurent toutes les explications tant sur le rôle du délégué de parents d'élèves que sur l'expérience acquise par les anciens parents délégués ainsi que des documents types pour aider tous les délégués de parents.

La FCPE organise une réunion mensuelle avec ses délégués où sont abordés tous les sujets en rapport avec leurs rôles et leurs attributions. N'hésitez pas à contacter le délégué FCPE de la classe de votre enfant tout au long de l'année, pour toute question ou précision !

Les élèves délégués de classe

Un mois environ après la rentrée, les élèves de chaque classe procèdent, sous l'autorité du Professeur Principal, à l'élection de 2 représentants des élèves et de 2 suppléants.

Les élèves délégués sont ceux à qui leurs camarades peuvent s'adresser sur tout ce qui touche à leurs problèmes.

Représenter les élèves de la classe est une responsabilité qui implique :

- Des devoirs : ***l'élève délégué doit consulter ses camarades (verbalement, questionnaires, réunions…). Il doit faire preuve d'esprit d'initiative, être le porte-parole de l'ensemble de la classe avec objectivité et respect des autres. Il est tenu au droit de réserve.***

Les rendez-vous des parents avec le collège

Plusieurs réunions parents/professeurs sont organisées tout au long de l'année.

Le jour de la rentrée (mardi 1er septembre à 17h30), une réunion Parents d'élèves de 6ème -Principal se tiendra au collège.

Fin septembre, une réunion parents / professeurs se tiendra dans chaque classe. Les enseignants y présenteront les programmes et les méthodes de travail. Ils répondront à vos questions. Par la suite, vous pourrez solliciter un rendez-vous avec les enseignants pour évoquer des questions concernant votre enfant.

N'hésitez pas, en cas de difficulté de votre enfant, qu'elle soit scolaire ou d'adaptation à la classe, à prendre contact (via le carnet de correspondance ou Pronotes) avec le ou les professeurs concernés, ou avec le ou la CPE.
Les enfants expriment à la maison leur ressenti scolaire, il vous revient de discerner les réelles difficultés de votre enfant et de prendre contact avec les professeurs.

Gardez en tête que les élèves n'évoquent guère la vie du collège à la maison, et ont tendance à oublier au fond du cartable les documents ou les notes d'information qui leur sont remis à votre intention. Soyez vigilants ! N'hésitez pas à utiliser les moyens informatiques pour compléter votre information.

L'entrée en 6ème

La classe de 6ème affirme les acquis de l'école élémentaire et initie l'élève aux démarches propres à l'enseignement secondaire qui sont nouvelles pour lui. L'entrée en 6ème constitue un événement important pour tous les enfants. Il est nécessaire d'insister auprès de votre enfant sur l'organisation et les méthodes de travail. Beaucoup d'éléments (l'établissement, un professeur par discipline, des méthodes de travail nouvelles, des horaires variables…) en font un univers entièrement nouveau.

C'est pourquoi, même si votre enfant a déjà acquis une bonne maturité et de l'indépendance, il est indispensable les premières semaines de collège de rester disponible et attentif à ses demandes qui ne seront pas forcément formulées clairement.

Vie de classe

La vie de classe est un temps assuré par le professeur principal.
Il représente un moment important d'échange entre les enseignants et les élèves. La fréquence de ces réunions est déterminée par l'enseignant.

Ce temps est inscrit dans l'emploi du temps de la classe.

Orientation

Le redoublement est proposé par le Conseil de Classe en fin d'année scolaire.

La famille peut s'y opposer (en fin de 6ème, de 4ème et de 3ème) en saisissant la Commission d'Appel. Celle-ci est composée de 3 chefs d'établissements (autres que le Chef d'Etablissement du collège Condorcet), de professeurs (extérieurs à l'établissement) et de représentants des parents.

Si un risque de redoublement est signalé sur le bulletin du 2ème trimestre, réfléchissez déjà à l'attitude que vous adopterez en fin d'année et prenez contact rapidement avec le professeur principal.

Si le redoublement se confirme, vous aurez très peu de temps (48 heures en général) pour constituer le dossier d'appel.

Pour des renseignements plus précis, prenez contact avec votre délégué de classe au début du mois de mai afin d'avoir le temps de préparer votre appel éventuel.

Un dialogue dans chaque niveau de classe doit être établi et construit avec l'équipe pédagogique et éducative du collège.

La saisine de la Commission d'Appel est une décision ultime.

- Des droits : ***droit de réunion, d'animation, de médiation en cas de conflit, droit de siéger au Conseil de Classe, au Conseil d'Administration, au Conseil de Vie Collègienne et à la Commission Permanente (s'ils y sont élus), droit d'informer leurs camarades.***

  Une formation « délégués de classe » est organisée en début d'année par les CPE, elle est axée sur l'apprentissage de la citoyenneté, de la solidarité et de l'exercice d'un mandat électif.

  Les délégués de classe sont réunis régulièrement par le ou la CPE.

L'information au collège

- Panneau numérique :
  Situé en au pied de l'escalier A, il reprend chaque semaine les informations essentielles de la vie du collège.

- Panneaux d'affichage :
  Les panneaux situés sur le mur gauche de la galerie de la cour d'honneur, diffusent des informations internes au collège : vie de l'Association Sportive, activités des clubs, absences des professeurs …
  Encouragez vos enfants à les consulter le plus régulièrement possible et à vous transmettre les informations importantes.
  Dans cette zone se trouve également le panneau des associations de parents d'élèves sur lequel nous affichons régulièrement nos informations.

- Carnet de correspondance :
  Il s'agit d'un outil indispensable de communication et d'information.
  Essentiel au collège, il permet l'accès et la sortie de l'établissement.

  C'est le moyen d'échange, par écrit, avec les professeurs et l'Administration, un support d'informations diverses (emploi du temps, demandes particulières des professeurs, absences, modifications d'horaires…).
  C'est le passeport qui consigne les retards et les absences de l'élève ainsi que les autorisations de sortie.

Y figure également le règlement intérieur du collège.

Les parents doivent le consulter quotidiennement et le signer si nécessaire.

- Sur le site du collège :
  Où toutes les informations sont disponibles et actualisées régulièrement.
  Site du collège : clg-condorcet.ac-paris.fr
  Application Pronotes pour la communication, les résultats scolaires, les absences, et d'autres informations (accessible à travers l'Espace de Travail Paris Classe Numérique).

Organisation des cycles

En entrant au collège, en 6ème, votre enfant intègre le cycle dit « d'adaptation et de consolidation ». Il aura choisi une langue vivante (LV1) et affinera les connaissances acquises en primaire. Cependant, de nouvelles matières font leur apparition : la technologie et les sciences de la vie et de la terre.

En 5ème et en 4ème, il se trouvera dans le cycle dit « central et d'approfondissement ».

En classe de 5ème, la physique-chimie est introduite et l'enfant pourra s'initier au latin (facultatif) à raison de 2h/semaine.

Il débutera une 2ème langue vivante (LV2) en 4ème à raison de 3h/semaine.

Enfin, en 3ème, il entrera dans le cycle dit « d'orientation » et pourra étudier le grec (3h/semaine), l'option est facultative.

Dès la 5ème, les enfants passent l'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) 1er niveau qui sera complété en classe de 3ème par le diplôme ASSR de 2ème niveau, indispensable pour se présenter à la préparation du code de la route (un document à conserver précieusement).

A l'issue des 4 années passées au collège, les enfants se verront remettre le livret de compétences, de connaissances et de culture qui atteste la maîtrise des compétences qui doivent être acquises à la fin du cycle 3 du collège.

La validation du socle commun est une des conditions d'obtention du DNB.

Calendrier scolaire 2015/2016 (Académie de Paris)

Toussaint : du samedi 17 octobre 2015 au lundi 2 novembre 2015 au matin

Noël : du samedi 19 décembre 2015 au lundi 4 janvier 2016 au matin

Hiver : du samedi 20 février 2016 au lundi 7 mars 2016 au matin

Printemps : du samedi 16 avril 2016 au lundi 2 mai 2016 au matin

Eté : le mardi 5 juillet 2016

Les jours fériés : le mercredi 11 novembre, le lundi 28 mars, le jeudi 5 mai (ascension) et le lundi 16 mai (lundi de Pentecôte).

Règlement Intérieur

Le règlement intérieur du collège organise la vie de la collectivité, à ce titre tout usager de l'établissement doit en avoir pris connaissance. Il figure intégralement dans le carnet de correspondance et doit être signé tant par l'élève que par ses parents.

Langues enseignées au collège

Le collège offre en LV1 (niveau 6ème) anglais ou allemand.

En LV2 (niveau 4ème), le choix est offert entre anglais (obligatoire pour les germanistes LV1), allemand, espagnol, italien et russe classe européenne. Le grec ancien est proposé à titre optionnel en 3ème.

Une présentation en latin est proposée aux élèves de 6 ème au 3 ème trimestre. Les familles peuvent demander à poursuivre l'étude du latin dès la 5 ème. Cet enseignement optionnel devra être poursuivi jusqu'en 3 ème.

Une présentation des langues vivantes de 4ème est faite aux élèves de 5ème et une présentation du grec est proposée aux 4èmes.